



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



DELIBÉRATION N° 2008-021 DU 30 JUIN 2008

Rapporteur : M. Henry RAOUX

OBJET : ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE
Dispositif semi-enterrés/enterrés - DCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu, les dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics, relatif à la procédure de l'appel d'offres ouvert,

Considérant la nécessité de poursuivre l'équipement du territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais en dispositifs semi-enterrés aux fins de stockage des déchets pour des motifs tenants notamment à la recherche d'un environnement de proximité de qualité. Mais également, afin de faciliter le geste de tri sélectif des usagers Citoyens en multipliant les points d'apport volontaire mis à leur disposition.

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 juin 2008,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité des votants et 9 absents,

DÉLIBÈRE

- Décide de lancer une consultation dans le respect des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics actuellement en vigueur, sur la base du DCE annexé à la présente.
- Autorise Monsieur le Président à signer la notification du marché à bon de commande à venir et à solliciter du Conseil Général, une aide au plus fort taux.

Pour extrait conforme
Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : 08 JUL. 2008
11 1111 2008

Date affichage :

